



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/06/12

Reçu en Préfecture le : 28/06/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 25 juin 2012**  
**D - 2012/351**

***Aujourd'hui 25 juin 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

(Présidence de Mr Hugues Martin de 18h30 à 18h42). Interruption de séance de 16h16 à 16h30

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,  
*M.DUCASSOU (présent jusqu'à 17h55); Mme PARCELIER (présente jusqu'à 18h00); Mme WALRYCK (présente jusqu'à 18h37); M.BERTHOU (présent à partir de 17h30); Mme SAILOUD (présente jusqu'à 18h00); M. Y DAVID (présent jusqu'à 17h45); Mme SIARRI (présente jusqu'à 18h37); Mme BROMBERG (présente jusqu'à 18h15)*

**Excusés :**

Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Jean-Charles PALAU

## **Exploitation des installations techniques des bâtiments communaux. Avenants aux marchés M080121 - M080123 - M080124. Lots 1 à 6. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-20080193 du 14 avril 2008, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de d'exploitation des installations techniques des bâtiments communaux pour un montant de 13 698 188,09 euros TTC, répartis en six lots attribués à cinq sociétés :

- Lot N°1 - Education : société SPIE
- Lot N°2 - Sport/Culture : société G-TEC
- Lot N°3 - Bâtiments complexes : société IDEX Energies
- Lot N°4 - Piscines : société ELYO
- Lot N°5 - Administratif/associatif : société G-TEC
- Lot N°6 - Action sociale : société DALKIA

Un premier avenant a été établi par délibération n° D-20090297, portant le montant total du marché à 14 774 585,40 euros TTC, afin de compléter les prestations et d'engager des travaux de mise à niveaux complémentaires dans chacun des 6 lots concernés et d'intégrer dans le périmètre du contrat, des bâtiments exclus de la liste du marché d'origine.

Un deuxième avenant a été établi par délibération n° D-20100384, portant le montant total du marché à 15 014 612,15 euros TTC, suite à l'intégration de nouveaux bâtiments, à l'extension des équipements pris en charge et pour reconduire les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4.

Un troisième avenant a été établi par délibération n° D-2011/393, portant le montant total du marché à 15 167 882,79 euros TTC, principalement pour reconduire les prestations supplémentaires de nettoyage du Lot 4 et intégrer les nouveaux bâtiments.

Pour la dernière année du contrat, les prestations supplémentaires de nettoyage des piscines doivent être à nouveau reconduites pour le lot 4.

Les nouveaux bâtiments doivent être intégrés au contrat d'exploitation dont principalement la Maison des Danses et la maison Eco-Citoyenne.

Ces ajustements nécessitent de passer les avenants aux marchés suivants :

### Lot 1 – Education

#### Marché M 080121 - Entreprise SPIE

	Montant en euros TTC	Années
Conduite et entretien Poste P2 Nouveau bâtiment : Maison Eco citoyenne	9 502,22	5
TOTAL	9 502,22	

	Montant en euros TTC
Montant de base	3 965 574,80
Montant Avenant n° 1	290 763,38
Montant Avenant n° 2	PFI engagement de consommation
Montant Avenant n° 3	9 502,22
Nouveau montant du marché	4 265 840,40

Lot 3 – Bâtiments complexes  
 Marché M 080123 - Entreprise IDEX Energie

	Montant en euros	Années
Conduite et entretien Poste P2 Nouveau bâtiment : Maison des Danses, jardin public, Vilaris	7 116,20	5
GER_Poste P3 jardin public, Vilaris	5 866,38	
TOTAL	12 982,58	

	Montant en euros TTC
Montant de base	2 655 889,26
Montant Avenant n° 1	292 054,04
Montant Avenant n° 2	6 009,90
Montant Avenant n° 3	56 499,04
Montant Avenant n° 4	12 982,58
Nouveau montant du marché	3 023 434,82

	Montant en euros TTC	Années
Nettoyage Poste P2 Réajustement du périmètre : Prise en charge des zones « pieds nus » et Solarium	116 250.20	5
<b>TOTAL TTC</b>	<b>116 250.20</b>	

	Montant en euros TTC
Montant de base	4 890 974,43
Montant Avenant n° 1	257 597 ,27
Montant Avenant n° 2	155 921,49
Montant Avenant n° 3	121 624,40
Montant Avenant n° 4	116 250,20
<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>5 542 367,79</b>

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, après avis de la Commission d'appel d'offres, à signer les avenants aux marchés précités, en application de l'article 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 6156.

## **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 juin 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Jean-Michel GAUTE**